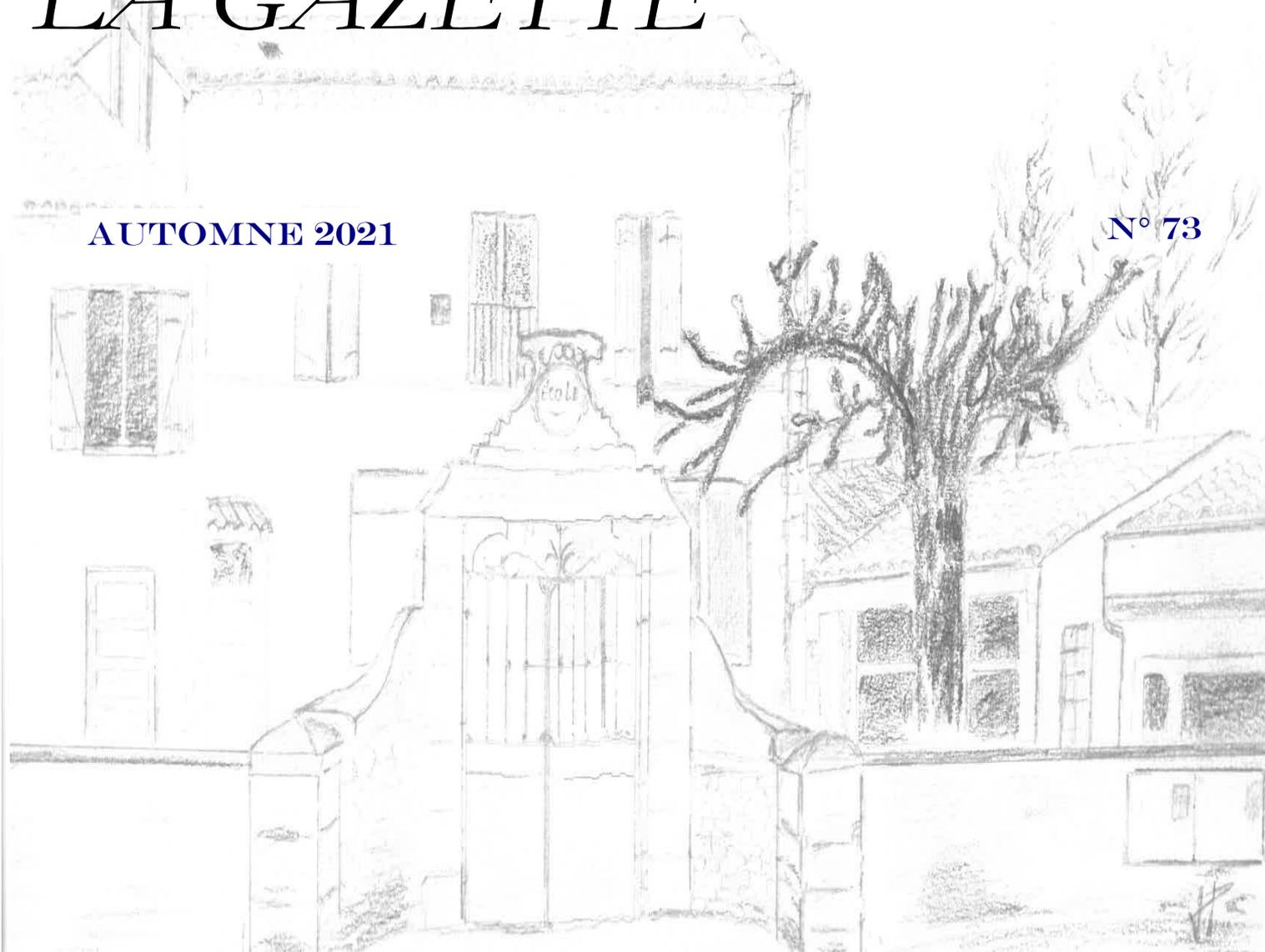


LA GAZETTE

AUTOMNE 2021

N° 73



Chers Saint-Pantaléonaïses et Saint-Pantaléonais,

Cet été, le village a repris goût à la fête ! Une fête votive plus intimiste, simple mais chaleureuse, où le plaisir de se retrouver était très palpable. Je remercie sincèrement le Comité des Fêtes, ses membres, les bénévoles, pour l'organisation du concours de boules, du tournoi de foot, des grillades et le DJ qui a animé cette soirée du 24 juillet.

La rentrée est faite depuis un mois maintenant. Je souhaite une belle année scolaire, universitaire à tous nos étudiants, petits et grands !

C'est aussi la rentrée du... raisin !! Que la vendange soit belle pour tous nos viticulteurs, malgré tout !

Votre Maire, Céline LASCOMBES

Conseils municipaux

Du 13 juillet

Dans le cadre de travaux de réfection dans la **grande salle des fêtes**, des devis ont été demandés pour repeindre la grande salle, hall, couloir sanitaire, cuisine et couloir ainsi que les menuiseries intérieures ; également la réfection du pigeonnier. Les élus évoquent aussi le renouvellement des tables et chaises. La commission se réunira pour proposer le choix des couleurs pour les peintures et les modèles pour le mobilier. Ces travaux seront réalisés pour 2022. En ce qui concerne la petite salle, la machine à glaçons est hors service. Une nouvelle a été rapidement achetée, pour les locations à venir, pour un montant de 1 595 €HT. Aussi l'achat d'un petit congélateur pour 179 €HT. Le Maire propose également le renouvellement des chaises. Les élus approuvent le modèle et valident l'achat de 100 chaises pour un montant de 2 242 €HT.

Le Maire laisse la parole à Olivier SERRES et Nadine SAUVAN-MAGNET, ayant représenté la municipalité en l'absence de Madame LASCOMBES au 3ème **conseil d'école**. Cette dernière apportera les explications au fur et à mesure sur différents points évoqués. Un point est fait sur le bilan globalement très positif des projets de l'année : sorties scolaires, projets film animation. L'effectif entre départ des CM2 et nouvelles inscriptions est équilibré. En vue d'une classe découverte en 2022, des actions vont être menées pour aider au finance-

ment. Concernant la cantine et le Portail Famille pour la réservation des repas, les débuts n'ont pas été simples et les quelques ratés sont aussi liés à des oublis de la part de parents. Il est préconisé que les parents se mettent leurs propres alertes pour éviter ces oublis. Pour ce qui est de l'appli et de son fonctionnement, des essais vont être réalisés en interne. Les projets de travaux vont être réalisés comme prévus durant les vacances (clôture, cour, peinture au sol...). Des travaux ont été relevés et déjà programmés : les volets roulants de la classe maternelle vont être équipés d'un kit de motorisation, les chasses d'eau des sanitaires des petits. Lors de ce Conseil, la directrice, Juliette ROCHA, et le corps enseignant ont salué les très bonnes relations avec la municipalité, élus et services administratif et technique.

QUESTIONS DIVERSES

Centre dramatique des Villages/ Spectacle du 4 juillet : L'organisation s'est bien déroulée, malgré le temps incertain en début de journée. Finalement, le spectacle, Les Vilains, a eu lieu, derrière l'ancienne caserne des pompiers, auquel ont assisté près de 60 spectateurs, ravis de cette représentation. Les organisateurs et les acteurs ont salué l'accueil de la municipalité, l'organisation mise en place et la qualité du repas qui leur a été offert, préparé par l'Auberge. Le Maire fait part de son souhait que ce

type d'évènement ait lieu une ou deux fois par an, permettant « à moindre frais » la réalisation de spectacles sur la commune, accessible à tous. Le 20 juillet au Domaine Urdy aura lieu la représentation officielle de La fille suspendue, et à l'automne la grande salle sera prêtée pour un atelier d'artistes sur une semaine avec une représentation en fin d'atelier.

Cirque Anthony ROZEL : comme chaque année, ce cirque est autorisé à s'installer sur la commune une semaine. En retour, il fait un don de 20 € à la municipalité qui est reversé à la coopérative scolaire.

Défibrillateur cardiaque : la commission Mutualisation de la Communauté de Communes renouvelle la possibilité de faire un ou des achats groupés pour en diminuer le coût. La commune n'est pas soumise à obligation au vue de la réglementation. Le Maire fera un point aux élus une fois qu'elle aura le coût d'achat d'un appareil et le coût de l'entretien annuel.

Réseau France Telecom: FT effectue une large campagne de recensement des points problématiques sur l'ensemble de son réseau. La commission Voirie va répertorier tous ces points.

Programme Voirie 2021 : La commission va se réunir pour établir un programme de travaux.

Fête votive le 24 juillet : Le Maire salue l'organisation de la fête par les membres du Comité, même réduite au vu du contexte.

Du 13 septembre

Suite au projet de **travaux de rénovation de la grande salle des fêtes**, des devis ont été demandés afin de monter les dossiers de participation financière auprès du Département et de la région. Concernant les peintures intérieures des différentes pièces ainsi que les menuiseries intérieures, le devis est de 6 748€, ainsi que la reprise du mur en boiserie pour 1 500€ ; quant à la réfection du pigeonnier le devis se porte à 3 225€HT. L'ensemble des élus valident ces devis et sollicite le Département et la Région pour une participation la plus élevée possible. Les élus ont également approuvé le devis pour le renouvellement des tables et des chaises pour un montant de 11 760.50€ HT.

Madame le Maire fait part des **travaux** qui ont été réalisés au cours de l'été : la **cour de l'école** en enrobé pour l'espace dédié aux cycles par l'entreprise MISSOLIN, et reste les peintures ludiques sur cet espace après projet du corps enseignant pour devis; les peintures au sol pour les services techniques sur l'espace dédié aux activités de ballon ; reste à recevoir les 2 panneaux ludiques ainsi que la table de ping-pong ; quant à la clôture, l'artisan, confronté aux aléas covid et autres, la livrera dès que possible. Le Maire soumet également le chiffrage pour le projet de classe découverte pour 2022 qui serait en bord de mer. Le chiffrage provisoire 10 000€ (8 000€ plus 2 000€ de transport) pour 24 élèves concernés sera à répartir entre les parents, la Coop scolaire/Sou de l'Ecole

et les mairies St-P et Rousset. Le coût par élève pour les 2 communes reviendrait à 158.3€/élève et la municipalité participerait donc à hauteur de 2 532.8€ pour 16 élèves (8 de la commune et 8 de l'extérieur). La directrice est consciente du coût pour cette classe découverte mais fait part du projet d'un cycle, donc sur 4 ans avant une prochaine classe de ce type. Les élus donnent leur accord de principe.

La commission fait part du tour des **chemins sur la commune pour travaux** ponctuels et d'emplois partiels et une part du chemin de la Fosse pour la mise en œuvre d'une couche de roulement, pour un devis de 36 259.5€ HT, ainsi qu'une campagne de curage de fossés non encore chiffré. Le Maire fait un point des crédits mis au budget.

Le Conseil approuve les travaux. Quant aux projets en cours de réflexion, l'un concerne la route des Marais et l'autre le réagencement de la vitesse de circulation dès les 3 entrées du village, un projet qui ne s'improvise pas et pour lequel une aide technique d'ingénierie du Département sera demandée.

Le Maire liste les 4 biens à réformer : un téléphone ; un PC, un lave-vaisselle et un fourneau. Approuvé.

Le Maire informe de l'avancement de grade pour un agent technique et un agent administratif au ratio de 100%. Avancements de grades approuvés par le Conseil.

QUESTIONS DIVERSES

Eau : problème de distribution fin juillet dû à la surchauffe d'un contacteur sur l'un des deux forages lié vraisemblablement à la chaleur et au manque d'aération de la logette des compteurs. Il est envisagé de réaliser un petit local en dur avec une porte est des aérations. Le dépannage par l'entreprise MACIPE fut rapide et efficace.

Station d'épuration : panne mi-août sur le motoréducteur de l'agitateur, expliquant l'émanation d'odeurs. Réparation avec pièces neuves a été faite ainsi que l'installation d'un démarreur progressif

pour un montant 3 846€ TTC dans les temps impartis par l'entreprise E.2M.C Vernet.

Plateforme d'apports volontaires (PAV) : La réalisation de ces PAV par la Communauté de communes est quelque peu reportée, tributaire de communes concernées mais non prêtes, dans le cadre de la mutualisation des travaux.

Tennis Club de Valréas : après un premier entretien au printemps avec la présidente du Club en mairie, le maire fait part du mail qu'elle a reçu du directeur pour formaliser la proposition de donner une initiation au tennis aux élèves de l'école, dans le cadre périscolaire, activité qui serait gratuite avec une adhésion au Club gratuite pour une durée limitée le temps de l'activité. L'idée également est d'envisager de redonner vie au terrain de tennis de la commune, qui a connu par le passé des années fastes, dont ont pu témoigner les élus dans la pratique de ce sport ainsi que Monique FAGE pour en avoir été présidente une dizaine d'années. Un partenariat inter-communes peut être envisagé, et la commune d'investir un peu sur le terrain pour le remettre en état. Les élus sont favorables pour proposer cette initiation en activité périscolaire et souhaitent qu'un mot soit mis dans la prochaine Gazette et voir l'intérêt suscité.

Installation de gitans : cette installation illicite le 8 août dernier avec effraction a provoqué l'indignation et l'impuissance des élus face à une politique permissive. Le Maire remercie les élus qui ont fait preuve de réactivité pour empêcher d'autres installations sauvages sur le terrain, ainsi que les gendarmes de la Brigade de Nyons pour assurer sa protection dans ce climat tendu.

Incivilités au Domaine Urdy : Le Maire fait part des problèmes à nouveau occasionnés lors de la location de la grande salle des fêtes cette fin de semaine par les locataires et leurs invités et le tir de feux d'artifices, pourtant interdit dans le contrat ; également elle fait part des témoignages attestant ces faits et de l'exaspération des riverains. Le chèque de caution sera retenu pour manquement au contrat.

De ce vaste et récurrent débat c'est l'accès au domaine qui interpelle, après les multiples évolutions de conditions de location. Un moratoire est décidé, sauf pour les habitants de la commune, sur les locations mais cela ne réglant en rien les intrusions et les incivilités, la fermeture du site s'impose aux élus, et aux habitants. Un chiffre va être demandé.

En direct de la Mairie / Etat Civil

Décès :

M. PETIT Max le 14 juillet à son domicile

M. JULIAN René le 17 septembre à Valréas



Enquête

L'Institut National de la statistique et des études économiques (Insee) réalise, du 22 septembre au 16 octobre 2021, une enquête sur les loyers et les charges. L'enquête a pour objectif d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers : l'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur ou une enquêtrice de l'Insee chargé(e) de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

A compter de fin 2021. Nouveauté pour la collecte des ordures ménagères résiduelles dans la commune

Réaménagement des 2 Points d'Apports Volontaires actuels (PAV), pas de changement pour vos dépôts durant le temps des travaux.

Le PAV dans le village se situera sur une partie du jeu de boules, à quelques pas de celui existant. Celui du domaine Urdy remplacera l'ancien.

Les bacs verts et gris d'ordures ménagères seront remplacés par des conteneurs semi-enterrés et vous aurez toujours vos colonnes pour les tri-sélectifs et le carton.

Soyons toujours vigilants et respectueux de notre environnement pour le bien-être de tous! MERCI!



Agence Postale / le Dépôt de Pains

Béatrice et Nadine souhaitent reconduire le « mini-marché de Noël »

si les directives gouvernementales le permettent

Il se tiendra mercredi 1, jeudi 2 et vendredi 3 décembre 2021

De 7 h 30 à 12 h

Les boissons seront offertes et chacun pourra amener comme de coutume une petite gourmandise pour le plaisir du partage et de la convivialité .

Il y aura nos artisans, nos produits locaux.....
de Rousset les vignes et de Saint Pantaléon les vignes



Le repas des villageois n'est pas pour l'instant d'actualité au vu des dispositions gouvernementales. Vous serez informés par affichage dans le village et sur le site internet si ce moment convivial aura lieu.



Les colis de Noël seront distribués par les employés communaux comme d'habitude.

Même le Père Noël n'est pas sûr de faire sa visite annuelle au domaine Urdy. S'il y a un goûter, les enfants seront avertis par courrier de sa venue.



Toujours à déplorer 3 hublots des portes des garages, à l'ancienne caserne des pompiers, cassés.

Pour information le coût d'un hublot est de 336 € !

Il manque aussi du civisme pour le stationnement, certains conducteurs pensent que les voies de circulation, place du village (hors parking) et emplacements handicapés servent uniquement à leur voiture. Merci de votre compréhension!

L'actualité de ce trimestre



Lucien est un passionné du monde ferroviaire mais surtout de celui du modélisme ferroviaire et a conçu cette maquette à l'échelle HO ou au 1/87^{ème}.

Ce viaduc dit de Chapelut se situe à Novézan, hameau de Venterol enjambant le ravin du Chapuis. D'une hauteur de 25 mètres, il fut construit de 1894 à 1897.

Cet ouvrage est sur la ligne PLM-Pierrelatte-Nyons-Drôme, ligne qui fut inaugurée le 3 août 1897 et verra sa fermeture le 15 mars 1951.

Deux autres ouvrages dans le secteur ont équipé cette ligne, l'un Nyons, tout en courbe, et l'autre enjambant le ruisseau La Fosse pour relier St-Pantaléon les vignes et Valréas.

La réalisation de cette maquette a pris un temps certains au grès des aléas de la vie.

Il est visible en mairie tous les jours de la semaine sauf le mardi matin et vendredi après midi et la maquette trônera à l'Agence Postale pendant le petit marché de Noël.



Début avril, passage dans le village d'un troupeau de brebis. Animation assurée pour quelques promeneurs!



Le Centre Dramatique des Villages du Haut Vaucluse organise des spectacles pendant la saison estivale dans les communes environnantes; la commune a souhaité y participer cette année,

2 dates :

Le dimanche 4 juillet dans le village « Les vilains »

Le mardi 20 juillet au domaine Urdy « La fille suspendue »

Beaucoup de succès pour 2021!



Suite à un incident au printemps, la ligne téléphonique et le réverbère ont été arrachés dans le hameau de Fond de Barral. Mme le Maire fait régulièrement des demandes de dépannage au service Orange pour remettre en état la ligne. Les travaux se mettent en place tout doucement.



Petits travaux d'une journée au printemps suite à un affaissement de la chaussée.

Une partie de la cour de l'école a été réaménagée cet été suite au souhait du Conseil d'Ecole. Il manque plus que le traçage et les jeux.



Ecole

Avant leur départ au collège, les CM2, Angèle, Justine, Ilyès et Calvin ont eu un dernier repas à la cantine, très festif organisé par les ATSEM de l'école sur le thème « chez les vahinés! », une bonne partie de rigolade!



En présence des parents réunis dans la cour de l'école, après un très beau spectacle des élèves de chants et de contes provenant de pays divers, la présentation de films d'animation dans les classes sur la protection de l'environnement et la biodiversité, C'est le départ au collège pour Calvin, Ilyès, Justine et Angèle dans une palpable émotion générale avec la remise des dictionnaires par Madame le Maire et un petit mot pour les féliciter tous et leur souhaiter une bonne continuation dans leurs études!



Ils étaient prêts les 41 élèves de l'école primaire de Saint-Pantaléon les vignes pour cette rentrée : 13 élèves en Maternelles, 4 CP, 7 CE1, 5 CE2, 7 CM1 et 5 CM2. Parmi eux, 12 élèves de la commune, 7 élèves de Rousset et 22 élèves venant d'une autre commune. Tout ce beau petit monde fut accueilli par leur directrice Juliette ROCHA, enseignante également des

CE et CM ainsi que par Anne-Claire LEXTRAIT, enseignante des Maternelles et CP ; également à leurs cotés Marion CHEILLAN (Accompagnante d'Elèves en Situation de Handicap AESH), ainsi que Christine BONFILS et Lucile EYDOUX, leurs ATSEM.



Nous leur souhaitons une belle année studieuse et surtout curieuse !

Quelques activités de ce trimestre



Le mardi 10 août, nous sommes venus nombreux à l'église écouter le nouvel ensemble vocal: en effet Coline Serreau a choisi de faire évoluer son groupe, ne gardant que 5 choristes de renom et un accompagnateur talentueux au piano. Le répertoire s'est ainsi renouvelé tout en restant toujours aussi étendu ; de Bach à Schubert, de l'opérette au gospel, sans oublier ces magnifiques chants traditionnels géorgiens tout en douceur et nostalgie. L'émotion est toujours là palpable que ce soit dans la gaieté ou la tendresse. Le public, conquis, apprécie toujours les introductions pleines d'humour de Coline qui sait nous mettre en haleine et donne à ses concerts une touche unique et chaleureuse. Les applaudissements fournis nous ont réglés d'un bis mémorable.....
Bravo et merci

Inauguration du « Tire-bouchon » à la cave de Saint Pantaléon les Vignes le jeudi 15 juillet. Nous pouvons féliciter la ténacité de M. JULIAN pour avoir eu enfin l'autorisation d'implanter cette sculpture ainsi qu'au génie et savoir faire de Jean-Pierre MANCIP, l'artiste du village.



Début septembre, le « Club des 4 Saisons » a réouvert ses portes. Nous sommes heureux de vous accueillir à nouveaux tous les jeudi à 14 h. à la salle d'Urdu pour des moments de convivialité et de bonne humeur.

Amateurs de belote, belote coinché, tarot, scrabble etc.....

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Malheureusement à cause de la crise sanitaire seules les personnes en possession du Pass Sanitaire seront acceptées.

Le bureau





Le trésor d'Aurei de St Pantaléon les Vignes

Jeudi 14 octobre à 19 h
à la salle des fêtes du domaine Urdy



Une conférence organisée par la Municipalité
avec le concours du Musée Archéologique du Pègue

Présenté par
Jean-Albert CHEVILLON
Christian BLANC

Entrée et parking gratuits, Pass sanitaire obligatoire

Renseignements au 06.83.31.19.41



Le fil n'est pas coupé.
La mort n'est rien,
Je suis seulement passé dans la pièce à côté.
Je suis moi, vous êtes vous.
Ce que nous étions les uns pour les autres, nous le sommes toujours.
Donnez-moi le nom que vous m'avez toujours donné.
Parlez de moi comme vous l'avez toujours fait.
N'employez pas un ton différent, ne prenez pas un air solennel et triste.
Continuez à rire de ce qui nous faisait rire ensemble.
Priez, souriez, pensez à moi, priez pour moi.
Que mon nom soit prononcé comme il l'a toujours été, sans emphase d'aucune sorte, sans une trace d'ombre.
La vie signifie ce qu'elle a toujours signifié
Elle est ce qu'elle a toujours été.
Le fil n'est pas coupé.
Pourquoi serais-je hors de ta pensée simplement parce que je suis hors de ta vue ?
Je vous attends.
Je ne suis pas loin, juste de l'autre côté du chemin.
Vous voyez, tout est bien.
LA MORT N'EST RIEN / Charles Peguy / hommage à Max, tant apprécié dans notre village.

La prochaine édition de la Gazette sera prévue début janvier 2022

Directeur de la publication : Céline LASCOMBES ; **Responsable de la rédaction :** Françoise ROUSSIN

Maquette, rédaction et mise en page : Nadine GIGONDAN ; **Illustration couverture :** Jean-Pierre MANCIP

MAIRIE 4 Place de la Mairie 26770 Saint Pantaléon les Vignes. Tél : 04.75.27.90.83. Mail : mairie.stpantaleonlesvignes@wanadoo.fr.

Site : saintpantaleonlesvignes.fr Heures d'ouverture au public : lundi 13 h 30 à 17 h 30 / mercredi et vendredi de 8 h à 12 h